

Rencontrer des artistes et des œuvres

Quelques dispositifs partenariaux pour inscrire ces rencontres dans le parcours d'EAC des collégiens et des lycéens.

(document établi par la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) de l'académie de Rennes à l'intention des chefs d'établissement et des équipes enseignantes de l'académie de Rennes)

La loi de programmation et de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 fait obligation de mettre en place un **parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves**.

Faciliter la rencontre des élèves avec les œuvres et la création artistique, en accompagnant les équipes enseignantes dans leurs projets, est une des préoccupations majeures de la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC).

Ce document a l'ambition d'être un outil sur lequel peuvent s'appuyer les équipes éducatives pour inscrire des rencontres avec des artistes et des œuvres dans le parcours d'EAC de leurs élèves.

Sans prétendre à une présentation exhaustive de l'existant dans l'académie, l'équipe de la DAAC a repéré pour vous des supports de qualité pour le montage d'actions éducatives. Pour faciliter la lecture du document, un classement par dispositifs artistique, culturel et éducatif a été réalisé, mais il va de soi qu'un projet se construit rarement dans un seul domaine, et c'est mieux ainsi !

Je souhaite que vous trouviez, dans ce travail collectif de l'équipe de la DAAC, idées et encouragements pour vos actions d'éducation artistique et culturelle, dont nous savons tous l'importance dans la construction des compétences des élèves.

Toute l'équipe de la DAAC reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Catherine Pequin

Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

SOMMAIRE :

[I - Des dispositifs pour favoriser la rencontre des élèves avec les œuvres, les artistes, les métiers, ...](#)

[II - Quelques opérations d'EAC déclinées dans l'académie](#)

[II - Les structures culturelles partenaires de l'académie](#)

[IV - L'équipe de la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle de l'académie de Rennes à votre service](#)

[V - Les partenaires de l'EAC dans l'académie](#)

[VI - Quelques portails de ressources](#)

I- Des dispositifs pour favoriser la rencontre des élèves avec les œuvres, les artistes, les métiers, ...

- I 1 - [Les résidences d'artistes en établissement scolaires](#)
- I 2 - [Les galeries d'art à vocation pédagogique \(GAVP\)](#)
- I 3 - [Les jumelages](#)
- I 4 - [Les classes à projet artistique et culturel « classes à PAC »](#)
- I 5 - [Les classes à horaires aménagés et les ateliers artistiques](#)

I 1. Les résidences d'artistes en établissements scolaires

Extrait du Bulletin officiel n°10 du 11 mars 2010
circulaire n° 2010-032 du 5-3-2010

Charte nationale : la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes

*« Une école, un collège ou un lycée peut accueillir des artistes en résidence.
Cette modalité particulière est appelée « résidence en établissement scolaire ».*

Extraits de la circulaire :

*« La résidence s'organise autour d'une création sur un territoire pendant une durée de plusieurs semaines. Elle s'inscrit dans la diversité des champs reconnus dans le monde des arts et de la culture, et peut prendre différentes formes... Les partenaires de la résidence sont attentifs à la richesse et à la diversité des parcours culturels proposés aux élèves, ainsi qu'au rayonnement de la résidence sur l'ensemble de la communauté éducative de l'école, du collège ou du lycée. La résidence contribue ainsi à **une progression dans les apprentissages pour tous les élèves**, en particulier par un accompagnement sensible et concret de l'enseignement de l'histoire des arts. Elle permet des démarches pédagogiques diversifiées qui conjuguent des enseignements artistiques, des dispositifs d'action culturelle et des approches croisées. Il est recommandé **d'impliquer l'ensemble d'une communauté éducative**, voire de **plusieurs établissements scolaires** développant des projets artistiques et culturels conjoints. Une résidence d'artistes peut ainsi fédérer des écoles, collèges et lycées d'un même bassin, ou appartenant à un réseau d'éducation prioritaire (« réseau ambition réussite » ou « réseau de réussite scolaire »), et plus largement d'un territoire.*

Mise en œuvre

*Les actions éducatives développées lors de la résidence s'articulent au volet artistique et culturel du projet d'école ou d'établissement et au projet éducatif de la structure culturelle. Les objectifs communs définis par les partenaires, les étapes de l'accompagnement pédagogique de la résidence, les modalités de son évaluation, ainsi que les moyens financiers, doivent être précisés dans une **convention** s'appuyant sur le cahier des charges proposé en annexe.*

Un lien cohérent doit être prévu avec le travail mené pendant le temps scolaire.

***Les conditions matérielles de l'accueil de l'artiste ou de l'équipe artistique** doivent être garanties afin de permettre la mise en place effective de la résidence, mais aussi des actions éducatives, artistiques et culturelles qui en découlent. En particulier, les écoles, collèges ou lycées accueillant une résidence « en établissement scolaire » doivent mettre à disposition de l'artiste ou de l'équipe artistique un espace de création adapté pendant toute la durée de la résidence.»*

Expertises

La DRAC Bretagne finance les structures structurelles. Quand un artiste travaille dans une structure culturelle, sa mission peut prendre en compte la résidence en milieu scolaire.

[Retour au sommaire](#)

2

I 2. Les galeries d'art à vocation pédagogique (GAVP)

*Que ce soit au collège ou au lycée, la galerie d'art constitue un lieu spécifique au cœur de l'établissement : c'est le lieu de monstration de la création contemporaine et en ce sens, elle est l'espace où se rencontrent et s'harmonisent la parole de l'enseignant et celle de l'artiste, où les notions décantées des programmes s'enrichissent du témoignage vivant du créateur. Espace de découverte, de travail et d'échange pour les élèves, c'est aussi un lieu de rayonnement puisque les GAVP ont vocation à recevoir des classes extérieures à l'établissement, dans le cadre de projets. Ainsi, la GAVP est donc tout à la fois l'expression du travail, du partenariat du rayonnement et du projet d'établissement. La galerie d'art en collège ou lycée commande le choix d'investir un lieu au sein de l'établissement scolaire, d'investir pour l'équiper de manière spécifique et exige un projet fédérateur qui mobilise la communauté scolaire et des partenaires. Le rôle du **conseiller académique** est essentiel puisqu'il est en capacité d'aider au montage du projet pédagogique et artistique, et **faciliter le partenariat avec le secteur culturel** qui diffuse l'art contemporain, notamment avec le **FRAC Bretagne...***

Pour joindre le conseiller académique arts plastiques de la DAAC : philippe.collin@ac-rennes.fr

Pour voir quelques exemples de GAVP : <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/9113>

I 3. Les jumelages « structure culturelle/ établissement scolaire »

Le jumelage est la forme privilégiée du partenariat au niveau local. Le jumelage favorise des actions, sur le long terme, de rapprochement entre une institution culturelle et la communauté éducative d'une école ou d'un établissement scolaire.

Les actions auxquelles il aboutit sont très diverses dans leurs modalités, leur contenu et leur ampleur.

La convention de jumelage inscrit sur le papier les engagements de chacun des deux partenaires (la structure et l'établissement scolaire), en termes d'objectifs, d'actions menées et en termes financiers

Sa durée est généralement limitée à trois ans maximum.

Cette convention de jumelage peut servir d'appui aux demandes de subvention aux collectivités territoriales. La DAAC peut aider à établir ces conventions de jumelage.

ce.daac@ac-rennes.fr

I 4. Les classes à projet artistique et culturel, dites « classes à PAC »

Les classes à projet artistique et culturel BO n°24 du 14/06/2001

NOR : MENE0101242C

RLR : 523-5

CIRCULAIRE N°2001-104 DU 14-6-2001

La [classe à projet artistique et culturel](#) (PAC) (circulaire n° 2001-104 du 14 juin 2001) permet à l'enseignant (premier ou second degré) de proposer, dans le cadre à la fois des horaires et des programmes, une expérience artistique et culturelle pour tous les élèves de la classe (et non les seuls volontaires). Elle se déroule avec le concours d'artistes et de professionnels de la culture qui interviennent entre 8 et 15 heures par an. Elle permet une diversification au-delà des domaines traditionnels obligatoires (éducation musicale et arts plastiques) en s'ouvrant à l'architecture, au cinéma et à l'audiovisuel, à la danse, au design, à la littérature, au patrimoine, à la photographie, au théâtre... Elle favorise les initiatives de terrain et fait de chaque enseignant un acteur de ce projet dans sa propre classe.

Chaque projet artistique et culturel est unique car il est le fruit du partenariat entre un enseignant et un professionnel de

[Retour au sommaire](#)

3

la culture, et qu'il fait appel à l'initiative des élèves.

« Modalités de mise en œuvre

Chaque académie élaborera un dossier type de présentation des projets artistiques et culturels adapté à chaque niveau. Ce dossier comportera obligatoirement la présentation de l'équipe pédagogique, les partenaires sollicités, le projet pédagogique et le budget de l'opération.

Chaque classe à projet artistique et culturel retenue pourra bénéficier d'un financement du ministère de l'éducation nationale (de 4 000 francs, à partir des crédits du chapitre 36-71 délégués à cet effet). Toutefois, ces moyens seront complétés par des participations financières émanant des partenaires engagés dans l'éducation artistique et culturelle.

L'ensemble des moyens sera utilisé pour la rémunération des intervenants artistiques et culturels, l'achat de petit matériel et les différents frais de déplacement ou de droit d'entrée dans les institutions culturelles de proximité.

Les modalités de rémunération des intervenants extérieurs sont fixées dans la circulaire relative aux ateliers artistiques à laquelle il convient de se référer. »

I 5. Les classes à horaires aménagés et les ateliers artistiques

L'ouverture d'une classe à horaire aménagé s'effectue dans le cadre de la carte scolaire. Elle s'inscrit dans les schémas départementaux pour les enseignements artistiques mis en place avec les collectivités territoriales.

Des classes à horaires aménagés peuvent être organisées dans les écoles élémentaires et les collèges pour permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé. Les domaines artistiques visés sont la musique, la danse, et, depuis 2009, le théâtre.

Ces dispositifs spécifiques sont **construits en partenariat avec des institutions culturelles**. Ils prennent appui sur une équipe motivée et volontaire constituée autour d'un projet pédagogique global. Ils sont intégrés au projet d'école ou au projet d'établissement.

La formation dispensée dans ces classes fait l'objet d'une évaluation régulière qui s'exerce au sein de l'école ou du collège et au niveau académique. La concertation entre l'ensemble des partenaires intervenant dans la formation concourt à la mise en place d'une observation continue de l'élève.

Textes de références : <http://eduscol.education.fr/cid46781/textes-referenc.html>

Certains projets, portés par des structures culturelles et par des classes peuvent être inscrits dans des opérations impulsées par le ministère de la culture et le ministère de l'éducation telles que

- « la classe, l'œuvre »
- le « prix de l'audace artistique et culturelle » <http://eduscol.education.fr/cid72063/prix-de-l-audace-artistique-et-culturelle.html>

II Quelques opérations d'éducation artistique et d'action culturelle déclinées dans l'académie

[II 1 . Des opérations et dispositifs d'éducation à l'Image et au cinéma](#)

[II 2 . Des opérations et dispositifs autour de la Lecture et de l'oralisation](#)

[II 3 . Des opérations et dispositifs autour des Arts du spectacle](#)

[II 4 . Des opérations et dispositifs autour du Patrimoine](#)

[II 5 . Des opérations et dispositifs autour de la Culture Scientifique et Technique](#)

[II 6 . Des opérations et dispositifs autour de l'Éducation au Développement Durable](#)

[II 7 . Des opérations et dispositifs autour de la Presse à l'école - CLEMI](#)

[II 8 . Des opérations et des dispositifs autour de l'égalité filles – garçons](#)

[II 9 . Des opérations autour de la Mémoire et de la citoyenneté](#)

II 1. Des opérations et dispositifs d'éducation à l'Image et au cinéma

Parmi les opérations déclinées dans l'académie :

Lycéens et apprentis au cinéma

Lycées

Préinscription des établissements, qui s'engagent à ce que les classes assistent aux trois projections programmées dans l'année.

Présentation du dispositif sur le site l'association Clair Obscur.

Contact DAAC - rectorat : jean-francois.baudic@ac-rennes.fr

Lien : <http://www.clairobscur.info/Presentation-702-0-0-0.html>

Prix Jean Renoir des lycéens

Organisateurs : le **ministère de l'Éducation nationale**, en partenariat avec le **CNC**, la **Fédération nationale des cinémas français** et avec le soutien de la **Fondation Auchan**, du **groupe Orange**, des **CEMEA** et du **CNDP** – réseau **Canopé**.

Lycées

Le Prix Jean Renoir des lycéens est attribué par un jury de lycéens à un film choisi parmi huit films préselectionnés par un comité de pilotage national composé de représentants de la DGESCO, de l'inspection générale de l'éducation nationale, du CNC et de la fédération nationale des cinémas français.

Il met l'accent sur l'engagement des lycéens en tant qu'acteurs et membres de jury. L'opération cherche à éveiller et à entretenir chez les lycéens un intérêt pour la création cinématographique contemporaine et à encourager chez eux la formulation d'un jugement raisonné sur les œuvres, l'échange et la confrontation avec d'autres jugements..

Contact DAAC - rectorat : ce.daac@ac-rennes.fr

Lien> <http://eduscol.education.fr/prix-jean-renoir-des-lyceens/?feuilleCSS=firefox>

Collège au cinéma

Se renseigner auprès des professeurs conseillers relais (DAAC) pour connaître les procédures d'inscription propres à chaque département.

Contacts : Professeurs conseillers relais de la DAAC - rectorat

pour le 22 : dominique.nouyoux@ac-rennes.fr

pour le 29 : yann.hervo@ac-rennes.fr

pour le 35 : pascale.even@ac-rennes.fr

pour le 56 : catherine.lerooy@ac-rennes.fr

Objectif photos

Organisateur : Canopé

En partenariat avec la DASEN 22, la DAAC, l'ESPE, la galerie L'Imagerie et l'association Gwinzegal, avec le soutien du CNDP et de la DRAC Bretagne

Dans les Côtes d'Armor

Collèges et lycées

A l'initiative des enseignants, les élèves sont invités à réaliser un travail de création photographique sur le thème : « lectures » dans une relation entre le texte et l'image. Les travaux photographiques réalisés par les classes devront faire écho à un texte lu, poésie, roman, extrait littéraire, etc. L'extrait peut être une simple phrase ou même quelques mots. L'exploitation pédagogique de ce thème peut s'orienter dans différentes directions : l'image comme expression d'un univers d'auteur, d'une émotion littéraire, l'image comme suggestion à partir du texte, en coïncidence ou en contraste...

Les enseignants des classes inscrites bénéficient d'un dispositif complet destiné à les aider dans la mise en œuvre de leurs projets : visites d'expositions, rencontre et ateliers avec un artiste photographe, ateliers de photographie numérique, ressources pédagogiques et matériel en prêt. La conseillère relais attachée à la galerie L'Imagerie et la conseillère pédagogique départementale arts visuels sont associées à ce dispositif. Ils interviennent notamment pour proposer des pistes pédagogiques lors des visites préparatoires aux expositions, ainsi que des conseils. Les réalisations des classes sont exposées en fin d'année scolaire à L'Imagerie de Lannion et dans la galerie de l'IUFM

Contact Canopé : claire.carrier@ac-rennes.fr 02 96 62 21 18 / 06 82 33 43 26

Lien > <http://www.crdp.ac-rennes.fr/crdp/cddp22/>

II 2 . Des opérations et dispositifs autour de la lecture, de l'écriture et de l'oralisation

Parmi les opérations déclinées dans l'académie :

Concours d'écriture de nouvelles Etonnants voyageurs

Organisateur : Festival « Etonnants voyageurs »

Collèges et lycées

Etonnants Voyageurs invite chaque année un écrivain à proposer deux incipits au choix. Les candidats âgés de 11 à 18 ans inventent la suite en écrivant une nouvelle de deux à quatre pages.

Contact DAAC- rectorat : sonia.bernard-tosser@ac-rennes.fr

Contact : agathe.dubouays@etonnants-voyageurs.com

Lien > <http://www.etonnants-voyageurs.com/spip.php?rubrique35>

Prix Ouest-France Etonnants voyageurs

Organisateurs : Festival « Etonnants voyageurs » - Ouest-France – Ville de Saint Malo

Lycées

Participer à un jury national.

Le Prix Ouest France – Etonnants Voyageurs récompense un roman de la rentrée de janvier. Les élèves de toutes les académies peuvent devenir membre du jury si leur lettre de motivation est retenue. Il leur suffit de l'envoyer directement sur le site du quotidien Ouest-France. La remise du prix se fait pendant le festival Etonnants-Voyageurs à St Malo.

Modalités et inscriptions dès la rentrée.

Contact DAAC- rectorat : sonia.bernard-tosser@ac-rennes.fr

Contacts : francis.charrieau@ouest-france.fr

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/15105>

Journée collèges Etonnants voyageurs

Organisateurs : CG 35 et Festival « Etonnants voyageurs »

Collèges

Les classes de collégiens qui souhaitent se rendre au festival Etonnants Voyageurs, à Saint Malo, obtiendront des renseignements actualisés à la rentrée.

Contact DAAC- rectorat : sonia.bernard-tosser@ac-rennes.fr

Contacts : agathe.dubouays@etonnants-voyageurs.com

Lien > <http://www.etonnants-voyageurs.com/spip.php?rubrique79>

Journée lycées Etonnants voyageurs

Organisateurs : Région Bretagne et Festival « Etonnants voyageurs »

Lycées

Les classes de lycéens et apprentis désireuses de participer à la journée lycéenne du festival Etonnants Voyageurs (Saint-Malo) prendront connaissance des modalités d'inscription à la rentrée.

Contact DAAC- rectorat : sonia.bernard-tosser@ac-rennes.fr

Contacts : agathe.dubouays@etonnants-voyageurs.com

<http://www.etonnants-voyageurs.com/spip.php?rubrique79>

Concours des poètes en herbe

Organisateurs : Beauséjour - Maison de la poésie de Rennes

Collèges et lycées

Toutes les classes de l'Académie peuvent participer au concours d'écriture organisé par la Maison de la poésie de Rennes. Cette participation permettra aux classes lauréates de recevoir un poète dans leur classe ou de venir à sa rencontre lors du festival des « Polyphonies de mars » et du Printemps des Poètes.

Contact DAAC- rectorat : sonia.bernard-tosser@ac-rennes.fr

Prix des découvreurs

Organisateurs : Beauséjour - Maison de la poésie de Rennes

Collèges (classes de 3^{ème}) et lycées

Faites de vos élèves les nouveaux découvreurs de la poésie contemporaine ! Depuis 1995, Georges Guillain fait entrer la poésie dans les lycées à travers ce prix de qualité, très motivant pour les élèves, qui se développe nationalement. Un dossier pédagogique sur les auteurs est en constitution sur le site des Découvreurs. Au terme de modalités de découvertes variées, les lycéens élisent leur recueil préféré. Si vous souhaitez accueillir un des poètes de la sélection dans votre établissement, contactez la DAAC, en coordonnant les demandes il sera possible de faire déplacer les auteurs à moindres frais. Il est aussi possible d'organiser des mises en espace d'extraits de la sélection, par les élèves, entre lycées. L'action se déroule sur l'ensemble du premier trimestre.

Contact DAAC – rectorat : claire.novack@ac-rennes.fr

Liens > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/op/edit/pid/16849>
http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/prix_decouvreurs/pages/presentation/comment_participer.php

Prix Goncourt des Lycéens

Organisateurs : MEN, Académie de Rennes, Fnac et Canopé

Lycées

Le prix Goncourt des lycéens permet chaque année au niveau national à plus d'une cinquantaine de classes de lire la sélection retenue par l'académie Goncourt pour le prix Goncourt, et de participer à un jury régional, puis national réuni à Rennes en novembre.

En Bretagne, grâce au concours de la Région Bretagne, sept classes seront sélectionnées, sur lettre de motivation transmise à la DAAC. Ces classes pourront également participer aux rencontres nationales « Goncourt des lycéens » organisées à Rennes.

Contact DAAC - rectorat : sylvie.sorel@ac-rennes.fr

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/>

Concours de critiques du Goncourt des Lycéens

Organisateurs : Région Bretagne

Lycées

Les lycéens sont invités à rédiger une critique sur un des ouvrages de la sélection du Prix Goncourt, à partir de mi-septembre. La remise des prix des meilleures critiques a lieu lors des rencontres Goncourt, à Rennes en novembre ou décembre. Les lycéens ont en outre la possibilité de participer à une journée de rencontres avec un critique, un auteur, un éditeur, un libraire dans chaque département.

Contact Région Bretagne : Véronique Besseau, veronique.besseau@region-bretagne.fr

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/17290#concourscritique>

Prix Louis Guilloux des jeunes

Organisateur : Société des Amis de Louis Guilloux

La société des Amis de Louis Guilloux organise le prix Louis Guilloux des jeunes, concours de nouvelles qui a pour objectifs de faire vivre la mémoire de cet écrivain et

[Retour au sommaire](#)

8

02 96 71 17 67
09 72 99 13 93

Collèges (4^{ème} et 3^{ème}) et lycées

d'amener les jeunes générations à lire son œuvre. En s'inspirant d'un passage extrait d'un livre de Louis Guilloux, les élèves, individuellement ou en groupes, doivent rédiger une nouvelle de cinq à dix pages dactylographiées. Les productions sont à envoyer en trois exemplaires fin avril.

Contact : contact@louisguilloux.com

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/16896>

Festival Court Métrange et Critique sur Court

Organisateur : TNB à Rennes

Collèges et lycées

Le court-métrage fantastique permet d'aborder l'analyse de l'image, la question des registres, la narration et l'argumentation, l'histoire des arts. La sélection de ces petites formes cinématographiques est originale, attractive et de qualité. Le projet peut se réaliser en cours de français, de langue, en club... Les élèves viennent assister à une projection au TNB à Rennes et proposent ensuite une critique rédigée en français, en anglais, en espagnol, en allemand ou en breton. Les meilleures critiques sont récompensées.

Liens > <http://www.courtmetrange.eu/index2.html>

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/op/edit/lang/fr/pid/15107>

Festival régional lecture et création « Fantastiques Créateurs »

Organisateur : Canopé

*Collèges (Découverte professionnelle, Segpa),
lycées professionnels.*

Ce dispositif, destiné à tous les élèves de la voie professionnelle, propose la réalisation d'une œuvre plastique collective inspirée de la lecture d'un ouvrage de littérature fantastique. Les ouvrages doivent être choisis dans la bibliographie consultable en ligne. Les travaux des élèves (sculpture, photo, vidéo, infographie, etc.) seront exposés à Rennes et une journée de rencontre entre les élèves et les enseignants est prévue pendant cette période.

Contact Canopé : thierry.lefort@ac-rennes.fr

[Retour au sommaire](#)

9

II 3. Des opérations et dispositifs autour des Arts du spectacle

Parmi les opérations déclinées dans l'académie :

Olympiades du théâtre antique

Organisateur : Université Toulouse Le Mirail

Lycées

Les Olympiades permettent aux élèves des établissements français de montrer un travail d'interprétation et de création d'un spectacle de théâtre en lien avec l'antiquité. Les Olympiades sont ouvertes à tous, collégiens ou lycéens, de tous horizons et de tous niveaux, que le travail soit conduit dans le cadre des options théâtre, au sein d'un club ou, plus simplement encore, de leur classe. Leurs professeurs les encadrent, leurs établissements les soutiennent, des comédiens, des artistes les préparent au travail spécifique de la scène.

Inscriptions définitives mi-février. Présentation des spectacles en mai à Limoux.

Contact DAAC - rectorat : jeremy.blin@ac-rennes.fr

Lien > http://w3.rech.univ-tlse2.fr/manifs/olympiades/fs_index_suite.htm

Festival Rencontres chorales départementales

Collèges et lycées

Tous les ans, des rencontres chorales départementales rassemblant environ 4500 élèves, sont organisées dans l'académie. Ces rencontres, préparées dès la rentrée scolaire, contribuent au rayonnement de l'éducation musicale dans les établissements. Les projets de programme, choisis en concertation avec les professeurs, sont mis en œuvre lors des séances hebdomadaires de répétition, ainsi que dans des séances de travail regroupant plusieurs établissements. Les rencontres chorales départementales sont co-financées par le rectorat (Conseillers - relais musique et chant choral), le réseau Canopé et la fondation Nina et Daniel Carasso et les conseils généraux.

Contact DAAC – rectorat : catherine.lepinel@ac-rennes.fr

La Fabrik, classe d'O, orchestre en résidence...

Organisateur : orchestre symphonique de Bretagne

Collèges et lycées

Enfants et adolescents sont invités à rentrer dans l'univers de l'Orchestre par le biais du dispositif « La Fabrik » : Concerts scolaires, parcours « En route pour le concert », Classe d'O, orchestre en résidence : visites, rencontres, répétitions ouvertes ... sont autant d'étapes initiatiques pour découvrir et rencontrer une œuvre, un artiste, des professionnels du spectacle et de la culture.

Contact DAAC - rectorat : catherine.lepinel@ac-rennes.fr

Elèves au concert

**Organisateurs : JMF,
ministère éducation
nationale et ministère de la
culture**

Collèges et lycées

Un programme national « Elèves au concert » signé par les JMF avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture a pour but de développer l'action éducative musicale auprès des élèves des 1^{er} et 2nd degrés. Avec une proposition éclectique et exigeante (musiques actuelles, musique classique, musiques du monde...) d'une cinquantaine de concerts, les JMF souhaitent sensibiliser le jeune public à la musique vivante. Des supports (dossier pédagogique, compilation, affiche pour la classe ...) sont conçus pour chaque spectacle afin d'aider les enseignants dans l'exploitation pédagogique des concerts dans la classe.

Contact DAAC – rectorat : catherine.lepinel@ac-rennes.fr

Contacts : Françoise Dincuff, présidente des JMF Bretagne jmfbretagne@orange.fr

Concerts « Peace and lobe »

**Organisateur : Mutualité
Française de Bretagne**

Collèges et lycées

« Peace and lobe » est un concert pédagogique d'une durée de deux heures initié par la Mutualité Française Bretagne qui s'adresse aux collégiens et lycéens visant la prévention des risques auditifs.

Ce spectacle, présenté par le groupe Lugo, permet aux jeunes, qui sont souvent exposés à d'importants volumes sonores, d'être suffisamment sensibilisés à la question des risques auditifs pour savoir se protéger efficacement.

Les musiciens qui décrivent simplement les fonctionnalités du son amplifié, l'oreille, les risques auditifs et les éléments de prévention, alternent illustrations graphiques, sonores et vidéos avec des moments musicaux et d'une manière interactive.

Contact DAAC – rectorat : catherine.lepinel@ac-rennes.fr

Contacts : Yann Menot ymenot@mfiv.fr

Sandrine Goizet sgoizet@bretagne.mutualite.fr

Opéra de Rennes

Enfants et adolescents sont invités à rentrer dans l'univers de l'Opéra par le biais de parcours de « Découverte » adaptés : visites, rencontres, répétitions ouvertes... sont autant d'étapes initiatiques pour arriver au spectacle dans les meilleures conditions. Les classes peuvent être accueillies en représentation « tout public » ou en matinées scolaires.

Contact DAAC – rectorat : christelle.max@ac-rennes.fr

« Lycéens en Avignon »

**Organisateurs : région
Bretagne et DAAC**

Dans le cadre de l'opération organisée dans un partenariat entre le MEN et le Festival d'Avignon, la Région Bretagne propose à quelques lycéens de participer au festival d'Avignon.

Contact DAAC - rectorat : jeremy.blin@ac-rennes.fr

Contact Région Bretagne : rejane.delestre@region-bretagne.fr

II 4 . Des opérations et dispositifs autour du Patrimoine

Parmi les opérations déclinées dans l'académie :

Ma pierre à l'édifice

Collèges (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
et lycées (2^{nde})

« Ma pierre à l'édifice » est un dispositif pluridisciplinaire innovant au service de l'histoire des arts, destiné aux élèves de la cinquième à la seconde. Ils étudient en détail des édifices publics du patrimoine architectural français, pour produire et partager sur Internet leur modélisation en 3D. Les projets récompensés associent les disciplines scolaires, l'histoire des arts et les TICE dans un même regard sur le patrimoine de proximité. Ce dispositif encourage les vocations scientifiques et technologiques et favorise la découverte de nouvelles méthodes collaboratives de modélisation informatique, par une véritable pratique de l'histoire des arts.

Inscriptions : <http://academy.3ds.com/go/mpae>

Lien : <http://www.mapierrealedifice.org/>

Retour aux sources ... d'archives

Organisateur : Archives
départementales des Côtes-
d'Armor
Saint-Brieuc
02 96 95 96 76

Dans les Côtes
d'Armor

Collèges et lycées

« Retour aux sources ... d'archives » est un dispositif pédagogique du service des Archives départementales des Côtes d'Armor, conduit avec le soutien du Conseil Général et de la Direction Académique.

Comportant une prise en charge des transports des classes, ce dispositif encourage l'utilisation de documents d'archives dans l'enseignement de l'histoire, aide les jeunes à s'enraciner dans leur culture locale et départementale et leur donne le goût de l'histoire et de la recherche personnelle. Le dispositif pédagogique est ouvert aux élèves de cycle 3 et aux élèves des collèges et lycées.

Les élèves, avec leur(s) professeur(s), devront réaliser une production, élaborée à partir de documents d'archives, et ayant en lien direct avec le patrimoine départemental dans toute sa diversité (bâtiments, archives, objets, sites...). Cette production est présentée durant un temps fort aux autres classes du dispositif.

Les inscriptions seront ouvertes en septembre (dossiers d'inscriptions adressés à tous les établissements).

Contact DAAC – rectorat : emmanuel.laot@ac-rennes.fr

DOLGHINCatherine@cg22.fr

Lien > <http://archives.cotesdarmor.fr/index.php?page=sources-archives>

La classe, l'œuvre ! Nuit des musées

Organisateur : Ministère de
l'éducation nationale
(Rectorat, DAAC)
Ministère de la culture
(DRAC Bretagne)

Opération de valorisation de l'EAC dans le cadre de la Nuit européenne des musées, proposée à tous les musées de France et aux enseignants et élèves de tous niveaux d'enseignements.

Cette opération peut faire l'objet d'une collaboration entre les classes et le musée, et être appréhendée comme un moyen de valoriser les travaux effectués par les élèves en partenariat avec les musées. Il s'agit aussi de proposer aux jeunes de tenir, lors de la Nuit européenne des musées, le rôle de « passeurs de culture », favorisant ainsi l'articulation entre le temps scolaire et le temps familial.

Nuit européenne des musées : samedi 16 mai 2015

Contacts DAAC – rectorat : ce.daac@ac-rennes.fr

Philippe.collin@ac-rennes.fr

Journée du 1% artistique – journées européennes du patrimoine

[Retour au sommaire](#)

12

**Organisateurs : Ministère de
l'éducation nationale
(Rectorat, DAAC)
Ministère de la culture
(DRAC Bretagne)**

La journée 1% artistique de l'académie de Rennes s'inscrit dans le cadre des « Journées européennes du Patrimoine ».

Une médiation autour de l'œuvre « 1% artistique » des établissements scolaires est proposée à l'intention des familles et, plus largement, des visiteurs des « Journées du 1% artistique ».

Depuis plus de 60 ans, le « 1% artistique » permet de soutenir la création contemporaine et de construire le patrimoine de demain. 12 300 œuvres créées par près de 4 000 artistes confirmés ou émergents sont ainsi exposées en France métropolitaine et ultramarine. Ces œuvres constituent aujourd'hui une étonnante collection à ciel ouvert, témoin des évolutions artistiques de notre pays.

Contacts DAAC - rectorat : ce.daac@ac-rennes.fr

Philippe.collin@ac-rennes.fr

Lien > <http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr>

II 5. Des opérations et dispositifs autour de la culture scientifique et technique – CST

Parmi les opérations déclinées dans l'académie :

Grand prix « Course en cours »

Organisateur : IUT de
Rennes – Génie mécanique
et productique

Collèges et lycées

Les collégiens et lycées engagés dans l'opération présentent leur projet, leur démarche et les maquettes de Formule 1 au 1/18ème qu'ils ont conçues, réalisées et mises au pont conformément au cahier des charges et avec le soutien technique de l'IUT. Ils confronteront les performances de leurs bolides deux par deux, sur une piste rectiligne en mai.
Inscription des professeurs de mai à fin aout.

Contact : jean-luc.boulanger@univ-rennes1.fr (Rennes 1)

Lien > <http://www.course-en-cours.com>

Forum local « Faites de la science »

Organisateur : UBO/ UBS –
UFR Sciences

Collèges et lycées

L'UBO et l'UBS lancent en décembre un appel à projets scientifiques et techniques auprès des établissements scolaires de l'académie. Les projets retenus reçoivent un encouragement financier et s'engagent à participer aux restitutions qui se tiennent à l'UFR sciences de l'UBO et de l'UBS en mai pour y être évalués et primés. Le meilleur projet de chaque université représentera la Bretagne lors du concours national

Contact DAAC – rectorat : bertrand.marsal@ac-rennes.fr

Jeunes reporters des arts et des sciences

Organisateur : Océanopolis
Brest

Collèges, lycées et universités

Fondé sur une approche pluridisciplinaire, cet appel à projet contribuera à l'acquisition d'une culture humaniste, participera à l'acquisition de compétences transversales impliquant différentes disciplines (Sciences et Technologie - Arts visuels - Littérature - Histoire de l'Art - B2I...).

Les travaux des élèves devront mettre en lumière les liens existant entre les arts, la biodiversité, le monde maritime.

Contacts DAAC - rectorat : laure.stervinou@ac-rennes.fr

corinne.nicolas-mussot@ac-rennes.fr

Robofesta

Organisateurs :
Université de Bretagne Sud
IA-IPR STI
Canopé

Collèges, lycées

Le Rectorat de Rennes, l'UBS et Canopé organisent un concours de robotique à Lorient regroupant les élèves des collèges, lycées de l'académie de Rennes et des étudiants de l'université.

Les épreuves auront lieu en mai 2015 à Lorient dans les locaux de l'UBS.

Cette journée se déroulera autour de deux épreuves, d'un concours photo (au choix) et d'une conférence sur le thème de la robotique.

Pour vous permettre de démarrer ce projet, Canopé met à disposition, dès maintenant, des boites de « Lego Mindstorm » (celles-ci sont réservées en priorité aux nouveaux participants).

Contact DAAC – rectorat : bertrand.houdou@ac-rennes.fr

[Retour au sommaire](#)

14

C. Génial

Organisateur : Inspection pédagogique régionale

Collèges et lycées

Le concours « C.Génial – Collège » doit permettre aux collégiens de présenter tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques. Une mobilisation équivalente et significative des différentes disciplines scientifiques et technologiques (Maths, SPC, SVT, Technologie) autour d'une démarche de projet scientifique est attendue, les équipes pédagogiques des collèges étant incitées à travailler en interdisciplinarité afin de favoriser le décloisonnement des disciplines.

Contact DAAC – rectorat : bertrand.marsal@ac-rennes.fr

« Under the Pole – Discovery Greenland »

Organisateur : DAAC

Collèges et lycées

Under The Pole est une série d'expéditions polaires sous-marines visant à explorer la face cachée des régions Arctique et Antarctique dans leurs diversités. Une approche sous-marine nouvelle pour des images uniques au monde et une meilleure connaissance scientifique du milieu."

Cette opération doit permettre d'initier des échanges entre des classes d'écoles et établissements et des membres de l'équipe ou les laboratoires scientifiques impliqués dans le projet.

Elle couvre le champ de la culture scientifique et technologique (CST), mais peut également fournir l'occasion de développer dans les classes des projets d'éducation au développement durable (EDD).

De nombreuses universités de part le monde sont associées à cette nouvelle aventure...

**Contacts DAAC - rectorat : bertrand.marsal@ac-rennes.fr
christian.goubin@ac-rennes.fr**

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/19300>

A la découverte de la Recherche

Organisateurs : DAAC, universités et grandes écoles

Collèges et lycées.

Invitez des scientifiques !

En collaboration avec le rectorat de l'académie de Rennes (DAAC), des scientifiques de l'université de Rennes1, de l'INRIA, du CNRS, d'Agrocampus, de l'ENS Cachan, de l'INRA proposent des interventions auprès des élèves de collèges et de lycées.

Cette opération a lieu au 2ème trimestre (en mars-avril). La liste des propositions d'interventions sera envoyée aux établissements courant janvier, afin de permettre aux enseignants de contacter directement les chercheurs.

Contact DAAC – rectorat : didier.thieurmel@ac-rennes.fr

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/8946>

II 6. Des opérations et dispositifs autour de l'éducation au développement durable - EDD

Parmi les opérations déclinées dans l'académie :

« Under the Pole – Discovery Greenland »

Organisateur : DAAC

Collèges et lycées

Under The Pole est une série d'expéditions polaires sous-marines visant à explorer la face cachée des régions Arctique et Antarctique dans leurs diversités. Une approche sous-marine nouvelle pour des images uniques au monde et une meilleure connaissance scientifique du milieu."

Cette opération doit permettre d'initier des échanges entre des classes d'écoles et établissements et des membres de l'équipe ou les laboratoires scientifiques impliqués dans le projet.

Elle couvre le champ de la culture scientifique et technologique (CST), mais peut également fournir l'occasion de développer dans les classes des projets d'éducation au développement durable (EDD).

De nombreuses universités de part le monde sont associées à cette nouvelle aventure...

Contacts DAAC - rectorat : bertrand.marsal@ac-rennes.fr
christian.goubin@ac-rennes.fr

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/19300>

Dispositif éco-école

Collèges et lycées

Eco-Ecole est un programme qui se propose de contribuer à la généralisation de l'éducation à l'environnement dans le monde scolaire.

L'inscription d'un établissement scolaire dans le programme Eco-école matérialise l'intention de sa communauté éducative de s'engager dans un projet pluriannuel.

Contact DAAC - rectorat : christian.goubin@ac-rennes.fr

Lien > <http://www.eco-ecole.org/>

EcoWatt Bretagne

Organisateurs : académie de Rennes DAAC et RTE

Collèges

La démarche ÉcoWatt a pour objectif d'inciter les bretons (particuliers, collectivités, entreprises, associations, scolaires) à modérer leur consommation en électricité, en particulier en hiver, aux périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h.

Grâce à l'accord de partenariat signé entre l'académie de Rennes et RTE, un kit pédagogique intitulé "Défi EcoWatt" est promu et diffusé auprès des écoles et collèges bretons.

Contact DAAC - rectorat : christian.goubin@ac-rennes.fr

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/18720>

Stockholm water price

Collèges et lycées

Le but de ce programme est de valoriser les projets de jeunes, de 12 à 20 ans, dans le domaine de l'eau (et pour les 15 à 20 ans, la possibilité de participer à la finale internationale).

Le SJWP est organisé dans une trentaine de pays dans le monde. En France, il existe trois prix (Techniques Innovantes, Actions de Terrain, Mobilisation d'un public). Ces trois prix sont dotés

[Retour au sommaire](#)

16

de 1000 euros et d'un diplôme remis par les partenaires du programme lors d'une cérémonie qui a lieu chaque année à l'Ambassade de Suède.
Seul un projet est sélectionné pour participer à la Finale Internationale à Stockholm.

Lien > <http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/18222>

Jeunes reporters pour l'environnement

Collèges et lycées

Jeunes Reporters pour l'Environnement est une campagne d'éducation à l'environnement destinée aux jeunes de 12 à 20 ans accompagnés par un enseignant ou un animateur qui se glissent dans la peau de journalistes de terrain et réalisent des enquêtes sur des problématiques environnementales locales. Ils communiquent ensuite leurs conclusions au plus grand public par le biais d'articles et de reportages photos.

Les thèmes retenus pour les reportages sont : la lutte contre les changements climatiques - la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des ressources naturelles - l'épanouissement de tous les humains - la cohésion sociale, la solidarité entre les générations et les territoires - la production et la consommation responsable.

Jeunes Reporters pour l'Environnement encourage le travail en équipe. C'est une démarche pour apprendre à apprendre, qui fait intervenir la pluridisciplinarité et aide les élèves à mieux faire le lien entre le savoir et les problèmes réels qui se posent à la société.

Lien > <http://www.youngreporters.org>

Voyageur et citoyen

Organisateur : SNCF

Collèges et lycées

Le programme « Voyageur et citoyen » de la **SNCF vous permet de sensibiliser vos élèves à la citoyenneté et à la sécurité**. Quatorze intervenants de l'entreprise vous proposent des rencontres autour de cas concrets issus de l'univers ferroviaire et des activités ludopédagogiques pour les niveaux CM1/CM2 et collège.

Les thèmes : respect d'autrui, respect des biens matériels et prévention des risques.

Lien : <http://www.sncf.com/fr/education/agent-en-classe>

Trophées bretons du développement durable

Organisateurs : Académie de Rennes, ADEME, DREAL, Région Bretagne

Collèges et lycées

L'ADEME Bretagne et l'ETAT avec le soutien du **Conseil Régional de Bretagne** et en partenariat avec l'Académie de Rennes, Aiguillon Constructions, Armor Lux, les Chambres de commerce et d'industrie de Bretagne, la Chambre régionale de l'Economie Sociale de Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne et la SNCF, s'associent et se mobilisent pour la réussite de ce dispositif régional.

Quatre dimensions du développement durable : économique - sociale - environnementale - gouvernance

Quatre catégories de porteurs d'actions : association - entreprise - établissement d'enseignement - collectivité territoriale

Contact DAAC - rectorat : stephanie.didot@ac-rennes.fr

Lien : <http://www.tropheesdd-bretagne.org/>

Mobil'idées

Organisateur : SNCF

Collèges et lycées

Comprendre le développement durable en partant de la gare, c'est l'initiation concrète à l'écomobilité proposée aux élèves.

Le programme "**Mobil'idées**", construit à partir de cas concrets liés à l'univers ferroviaire, permet d'aborder le développement durable. Elaboré avec le WebPédagogique et des enseignants, il a reçu le soutien du Ministère de l'Éducation nationale. Une convention a ainsi été signée avec la SNCF, dans le cadre de la généralisation de l'éducation au développement durable et de l'écomobilité des jeunes.

[Retour au sommaire](#)

17

Concours : « Le respect à la loupe »

Organisateur : SNCF et ANACEJ

Collèges

Le concours "**Le respect à la loupe**", lancé par SNCF en partenariat avec l'Anacej, s'adresse aux écoles, collèges et structures périscolaires. **Il a pour objectif de sensibiliser au développement durable, à la citoyenneté et à la sécurité dans le transport ferroviaire.**

"Le respect à la loupe" propose de créer une campagne de sensibilisation faite par les jeunes pour leurs pairs, qui mettra en avant toute initiative qui participe à promouvoir soit le développement durable, soit la citoyenneté ou la sécurité, dans le transport ferroviaire ou de façon plus générale en matière d'intermodalité* (tant qu'il y a un lien avec le train).

La création pouvant prendre la forme d'une affiche, d'une vidéo, d'un spot radio.

Lien : <http://www.concourscolaire-sncf.com/>

« Une entreprise dans votre lycée »

Organisateurs : académie de Rennes, CCIR et Région Bretagne

Lycées

Concevoir, produire et commercialiser un bien ou un service, en reproduisant au lycée les conditions de fonctionnement d'une société, tout au long d'une année scolaire, telle est la règle du concours « Une entreprise dans votre lycée », organisé par l'académie de Rennes et le Conseil régional, en partenariat avec la CCIR.

Chaque année, des lycéens bretons participent au jeu en créant des biens ou services innovants liés à leur formation respective. Leur objectif ? Se familiariser avec leur environnement économique, développer leur esprit d'entreprise et préparer ainsi leur future insertion professionnelle.

Depuis quelques années, il s'agit d'imaginer l'entreprise de demain qui répond aux enjeux du développement durable...

Contact DAFPIC - rectorat : anne.leroy@ac-rennes.fr

Lien : <http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/3426>

Festival international de films « Pêcheurs du monde »

Dans le département du Morbihan

Collèges et lycées

Lieu de rencontres et d'échanges, ce festival invite à la découverte des images maritimes et à débattre sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui touchent les travailleurs de la mer.

Depuis sa création, plus d'une centaine de films consacrés à la pêche et aux pêcheurs de tous les continents ont été projetés.

Chaque édition donne la parole aux pêcheurs du monde entier. Il est l'occasion pour les travailleurs de la mer de présenter leur univers au public, d'exprimer leur passion pour leur métier et de partager leurs craintes et leurs espoirs. Après chaque film, le débat est encouragé. Les échanges se déroulent en présence des réalisateurs, des scientifiques et des professionnels de la pêche. Le public est invité à participer et à s'exprimer sur les films.

Le Festival veut aussi faire découvrir le monde de la pêche aux jeunes générations. La participation active d'un public jeune est encouragée à l'occasion des projections.

Lien : <http://www.pecheursdumonde.org/>

II 7 . Des opérations et dispositifs autour de la Presse – déclinées avec le CLEMI

Le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information) a pour mission d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias avec le concours actif de professionnels de la presse.

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/3458>

Parmi les actions éducatives déclinées dans l'académie :

- **Quelques concours autour des médias :**
 - « Faites la une ! », en partenariat avec l'AFP
 - Citoyen & Reporter : « raconte ta science ! »
 - Concours de journaux scolaires 2014 « Médiatiks »

- **D'autres actions du CLEMI :**
 - Classes Presse : "L'art dans tous ses états !"
 - Journal du Goncourt des lycéens / Journal de la biennale
 - Festival Photoreporter (Saint-Brieuc)
 - C'Classe avec TV Rennes 35

- **Plusieurs opérations nationales :**
 - Semaine de la Presse et des Médias à l'École : « Une info, des supports »
 - Renvoyé spécial spécial (rencontre avec un journaliste réfugié politique en France)
 - Reportage-ARTE (réalisation d'un reportage audio-visuel avec des rushes d'ARTE)
 - Wikiconcours (rédaction d'articles pour Wikipedia)
 - Ma Caméra chez les Pros (élèves de 3è en DP3, réalisation de vidéos sur une entreprise partenaire)

Pour plus de renseignements : Sylvie.patea@ac-rennes.fr

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/3458>

II 8 . Des opérations et dispositifs autour de l' « égalité Filles Garçons »

Parmi les actions éducatives déclinées dans l'académie :

- **« Les Olympes de la Parole »**, concours annuel sur la place des femmes dans la société, organisé par l'association française des femmes diplômées de l'université, AFFDU, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et avec l'appui du secrétariat des droits des femmes.
<http://eduscol.education.fr/cid45623/les-olympes-parole.html>

- **« Métiers en tous genres »**
Cette opération vise à promouvoir la mixité des métiers et l'égalité professionnelle. Elle permet de rencontrer des femmes et des hommes qui ont osé des choix professionnels différents.
Forum d'ouverture le **4 décembre 2014 à Brest** au Quartz-Congrès - Des événements partout en Bretagne en décembre

Plus d'informations sur

<http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/academie2/accueil/pid/3276>

Pour toute question ou information à partager
contacter Nicole Guenneuguès

[Retour au sommaire](#)

19

Une liste des actions éducatives est également consultable dans la rubrique VI du document accessible par le portail Éduscol

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains_artistiques/82/1/PPAE_2014_2015_348821.pdf

II 9 . Des opérations et dispositifs autour de la mémoire et de la citoyenneté

Parmi les actions éducatives déclinées dans l'académie, sous l'égide de la Mission du Centenaire :

- **Une troisième session de labellisation des projets pédagogiques** en lien avec la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale.

- **Un appel à projet « La Photographie du Centenaire ».**

<http://centenaire.org/fr/espace-pedagogique/la-photographie-du-centenaire>

Une liste des actions éducatives est également consultable dans la rubrique VI du document accessible par le portail Éduscol

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains_artistiques/82/1/PPAE_2014_2015_348821.pdf

Pour plus de renseignements s'adresser au référent « Mémoire et citoyenneté » de l'académie de Rennes : Frédéric Doublet, IA-IPR d'histoire-géographie,

Pour tout renseignement concernant des actions liées à la découverte des cultures étrangères s'adresser à la DAREIC.

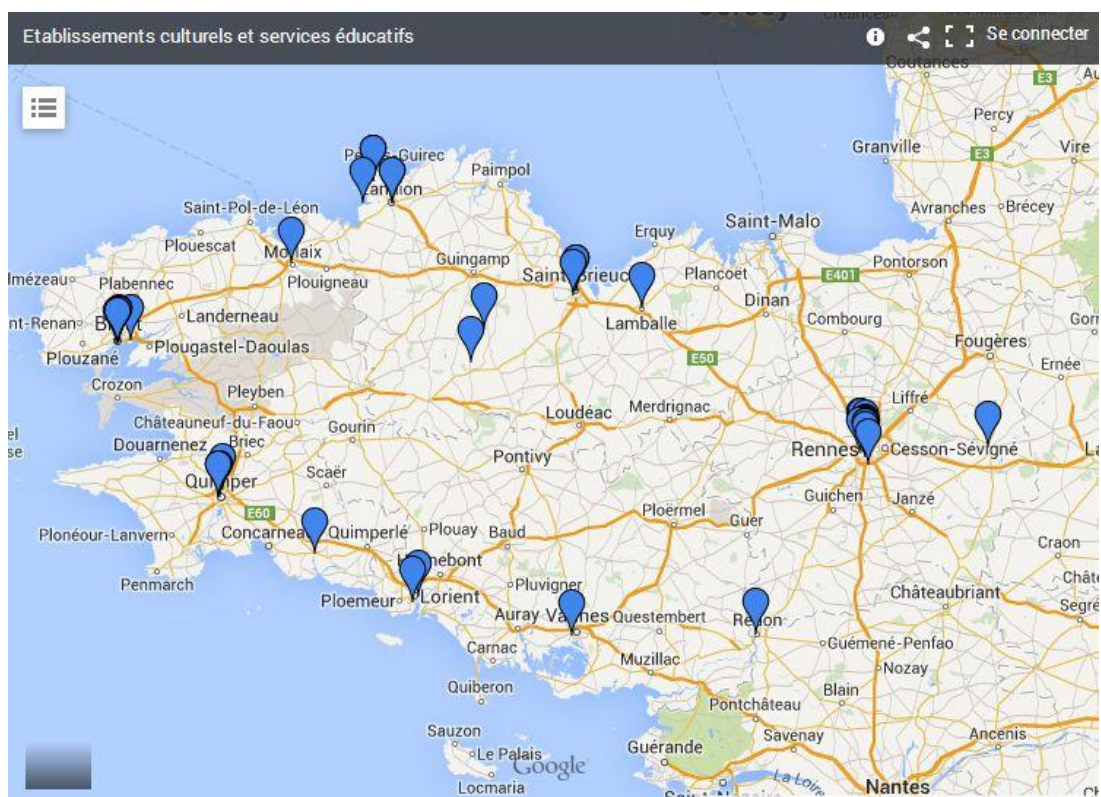
<http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/accueil/pid/3309>

III Quelques structures culturelles partenaires de l'académie

(critères : structures partenaires des PREAC ou structures avec un professeur conseiller relais)

- 1- [Les structures culturelles avec un professeur conseiller relais de la DAAC](#)
- 2- [Les structures du pôle de ressources « Art contemporain »](#)
- 3- [Les structures du pôle de ressources « Danse »](#)

III 1 . Les structures culturelles avec un professeur conseiller relais de la DAAC



Renseignements et accès à la carte interactive

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/16887>

en cliquant sur chaque repère vous obtiendrez le nom de la structure, les coordonnées du professeur conseiller relais et un lien vers un site vous donnant quelques informations sur l'offre pédagogique

Si chacun des 70 professeurs conseiller relais a une mission spécifique adaptée au contexte de la structure, leur mission se décline selon les orientations définies dans la circulaire ministérielle du 30 mars 2010.

« La mission des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles se décline selon quatre orientations principales :

1. **Inform**er le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution
2. **Concevoir** et mettre en place un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire et utile à la mise en œuvre des projets formulés par les professeurs dans le cadre des programmes d'enseignement ou de

[Retour au sommaire](#)

21

l'accompagnement éducatif.

3. Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation initiale et continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré dans le cadre des formations disciplinaires et interdisciplinaires, en concertation avec les autorités compétentes, qu'il s'agisse des services rectoraux ou des universités.

4. Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, etc. Ces ressources peuvent être élaborées en collaboration avec les centres régionaux et départementaux du réseau Canopé. »

Département des Côtes d'Armor

ArmorScience - CCSTI Pleumeur Bodou : Eric Millour

Archives départementales des Côtes-d'Armor - Saint-Brieuc : Emmanuel Laot

Carré Magique - Lannion : Fanny Dellerie

Musée rural de l'éducation - Bothoa : Pierre Le Buhan

Musée de la résistance en Argoat - Etang Neuf - St Connan : Jean-Robert Laot

Galerie du Douven - Tredez Locquemeau : Marie-Line Nicol

La Cité des Télécommunications - Pleumeur Bodou : Hervé Mauxion

L'Imagerie - Lannion : Marie Guérin

Musée d'Art et d'Histoire - Saint-Brieuc : Christian Thomas

Musée Mathurin Méheut - Lamballe : Jimmy Tual

Scène Nationale de la Passerelle - Saint-Brieuc : Nicolas Rotman

Département du Finistère

Archives départementales - Quimper : Pierre Martin

C.C.S.T.I. Morlaix : Jean-François Le Cun et Bernard Le Mell

Centre Culturel Le Quartz - Brest : Sophie Boivin

Centre d'Art Le Quartier - Quimper : David Montfort

La Carène - Brest : Charlotte Dickinson

Musée des Beaux Arts – Brest : Véronique Durand

Musée des Beaux-Arts de Pont-Aven et musée de la Pêche de Concarneau : Gèneviève Pouit-Godin

Musée des Beaux Arts - Quimper : Yvon Le Bras

Musée National de la Marine - Brest : Jean-Jacques Grall

Musée Océanopolis - Brest : Corinne Nicolas-Mussot et Laure Stervinou

Service Historique de la Défense - Département Marine - Brest : Jean-Jacques Grall

Théâtre de Cornouaille - Quimper : Laurence Perrin

Département d'Ille et Vilaine

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine – Rennes : Nicolas Corre et Céline Le Floch

Archives municipales – Vitré : Bruno Pontida

Bibliothèques de Rennes : Marylène Conan

Ecomusée du Pays de Rennes :

Espace Férrié - Musée des Transmissions - Rennes : Régis Cadiet

[Retour au sommaire](#)

22

Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) - Rennes : Philippe Collin

Le Canal - Théâtre Intercommunal du Pays de Redon : Gaëlle Berthault

Les Champs Libres - Rennes

- **Bibliothèque de Rennes Métropole** : Stéphane Bigot, Marie-Aimée Biosca et Bénédicte Gicquel (*premier degré*)
- **Espace Anita Conti** : Magali Guerrero-Kunsky
- **Espace des Sciences** : Yann Fournereau, Didier Thieurmél et Anne Simonot (*premier degré*)
- **Musée de Bretagne** : Magali Martin et Bénédicte Gicquel (*premier degré*)

Maison de la poésie - Rennes : Claire Novack

Musée des Beaux Arts - Rennes : Fabrice Anzemberg et Yannick Louis

Orchestre Symphonique de Bretagne - Rennes : Yvan Lorillier

Opéra - Rennes : Christelle Max

Théâtre National de Bretagne - Rennes : Julie Fouqué

Département du Morbihan

Archives départementales du Morbihan - Vannes : Yves Rospabé

Espaces des Sciences / Maison de la Mer - Lorient :

Service Historique de la Défense - Département Marine - Lorient : Jean-Michel Théraud

III 2 . Les structures d'art contemporain participant au pôle de ressources en éducation artistique et culturelle (PREAC) « Art contemporain » de l'académie

Parce que la médiation et l'intervention auprès des publics scolaires recèlent une spécificité et une coopération des professionnels du monde culturel avec ceux de l'éducation nationale, les pôles régionaux de ressources jouent un rôle majeur dans le développement et la qualification de l'offre pour l'éducation artistique. En conséquence, la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, s'appuyant sur un ensemble de structures culturelles d'art contemporain de la région, l'académie de Rennes, le Centre régional de Canopé (anciennement CRDP) et l'ESPE (école supérieure de professorat) ont pris l'initiative de mutualiser leurs moyens pour former un pôle régional de ressources dans le domaine des arts plastiques.

- Structures du PREAC Art contemporain qui accueillent des conseillers-relais

Fonds Régional d'Art Contemporain, Rennes (FRAC) : Philippe Collin

Permanence le mardi matin. Tel : 02 99 37 37 93

Le Quartier, 56 Quimper, Centre d'art contemporain : David Montfort

Galerie du Douven, Office départemental de Développement culturel 22 : Marie-Line Nicol

Musée de Pont-Aven : Geneviève Pouit-Godin

L'Imagerie, 22 Lannion : Marie Guérin

Le Village, site d'expérimentation artistique, 35 Bazouges La Pérouse :

[Retour au sommaire](#)

23

- Structures du PREAC art contemporain sans professeur conseiller relais

- Artothèque de Vitré [Site Internet](#)
- Artothèque et galerie Pierre Tal Coat, Hennebont [Site Internet](#)
- Centre d'art Passerelle, Brest [Site Internet](#)
- Centre culturel Colombier, Rennes [Site Internet](#)
- Galerie Art & Essai de l'université de Rennes 2 Haute -Bretagne [Site Internet](#)
- La Criée centre d'art contemporain, Rennes [Site Internet](#)
- L'art dans les chapelles, centre Bretagne [Site Internet](#)
- L'atelier d'Estienne, Pont Scorff, [Site Internet](#)
- MJC Le Grand Cordel, Rennes [Site Internet](#)
- Triangle, centre culturel, Rennes [Site Internet](#)
- 40m Cube, Rennes [Site Internet](#)
- Les Verrières Résidences - Ateliers de Pont Aven [Site Internet](#)
- Gwinzegal, Guingamp [Site Internet](#)
- Le Bon Accueil, Rennes [Site Internet](#)
- L'aparté, Montfort [Site Internet](#)

Domaine de Kerguéhennec <http://www.kerguehennec.fr/> (structure du Morbihan ne faisant pas partie du PREAC)

III 3. Les structures participant au PREAC Danse

- Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne
www.museedeladanse.org
- Centre Culturel Le Triangle Cité de la danse - Rennes
www.letriangle.org
- Le Quartz - Brest
www.lequartz.com
- La Passerelle - Saint Briec
www.lapasserelle.info
- Le Grand Théâtre - Lorient
www.letheatredelorient.fr

[Retour au sommaire](#)

24

IV L'équipe de la DAAC (délégation à l'éducation artistique et à l'action culturelle) à votre service

IV 1 . L'équipe académique (rectorat de Rennes)

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/13634>


Catherine Pequin	Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
-------------------------	---

Christian Goubin	Adjoint du DAAC
-------------------------	-----------------


Servane Leduby	Secrétariat - Gestion des conseillers-relais
-----------------------	--


Conseillers académiques

Philippe Collin Lettre de mission 	Arts plastiques
--	-----------------

Bertrand Marsal Lettre de mission 	Culture scientifique et technique
--	-----------------------------------


Christian Goubin	Education au développement durable (EDD)
-------------------------	--

Catherine Lepinel Lettre de mission 	Musique et chant choral
--	-------------------------

Sonia Bernard-Tosser Lettre de mission 	Lecture - Ecriture - Oralisation
---	----------------------------------

Jérémy Blin Lettre de mission 	Théâtre - Arts du cirque
--	--------------------------

Coordonnateurs départementaux

Emmanuel Laot Lettre de mission 	Côtes-d'Armor
--	---------------

Laurence Périn	Finistère
-----------------------	-----------

Gilles Arnould	Ille-et-Vilaine
-----------------------	-----------------

Catherine Lerooy	Morbihan
-------------------------	----------

[Retour au sommaire](#)

25

IV 2. Les équipes départementales de la DAAC

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/13566>

Les professeurs conseillers relais

circulaire n°2010-040 du 30 mars 2010.

« La mission des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles se décline selon quatre orientations principales :

- 1. Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées** par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves. Les personnels enseignants utilisent pour cela les sites internet académiques (délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, sites disciplinaires des inspections académiques), ou interviennent directement auprès des établissements.
- 2. Concevoir et mettre en place un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire et utile à la mise en œuvre des projets formulés par les professeurs** dans le cadre des programmes d'enseignement ou de l'accompagnement éducatif. Cette orientation repose sur :
 - le conseil aux enseignants ;
 - une contribution à la préparation de l'accueil des élèves ;
 - l'accompagnement des dispositifs du programme d'éducation artistique et culturelle
- 3. Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation** initiale et continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré dans le cadre des formations disciplinaires et interdisciplinaires, en concertation avec les autorités compétentes, qu'il s'agisse des services rectoraux ou des universités.
- 4. Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques** : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, etc. Ces ressources peuvent être élaborées en collaboration avec les centres régionaux et départementaux du réseau Canopé. »

- [Les missions et les noms des professeurs conseiller relais dans les structures](#) sont indiqués dans la partie III1 du document.
- Certains professeurs conseillers relais ont des missions liées à l'accompagnement de dispositifs :

→ Département des Côtes d'Armor / Conseillers-relais en charge d'un dispositif :

Art Danse : Séverine Bouguet

Collège au Cinéma : Dominique Nouyoux

Education au développement durable (EDD) : Philippe Colas

"Livre et lecture 22" : Monique Loarer

Musique et chant choral : Emma Bosse et Magali Béan

→ Département du Finistère / Conseillers-relais en charge d'un dispositif :

Cinéma 29 : Yann Hervo

Education au développement durable (EDD) : Julien Bouzélouc

Musique et chant choral : Bertrand Thomas

→ Département d'Ille et Vilaine / Conseillers-relais en charge d'un dispositif :

[Retour au sommaire](#)

26

Association Trans Musicales : Céline Joulin

Collège au Cinéma : Pascale Even

Culture scientifique et technique (CST) : Didier Thieurmel

Education au développement durable (EDD) : Stéphanie Didot-Bendourou Didier Périou (Agenda 21 et démarche globale E3D), Gabrielle Rousseau (Education au développement et à la solidarité internationale)

Goncourt des lycéens : Sylvie Sorel

Métiers d'art : Sylvain Fuchs

Musique et chant choral : Sylvie Pierrard et Karine Bourdois

Pôle Danse : Françoise Lajarrige

→ Département du Morbihan / Conseillers-relais en charge d'un dispositif

Art Danse : Sophie Zimmermann

Art et Numérique : Philippe Harnois

Collège au Cinéma : Catherine Lerooy

Education au développement durable (EDD) : Anthony Poisson

Lycéens et apprentis au cinéma : Jean-François Baudic

Musique et chant choral : Philippe Derrien et Nolwenn Nivaigne

Culture scientifique et Robofesta : Bertrand Houdou

V Les principaux partenaires de l'EAC dans l'académie

1. [Le Ministère de la culture et de la communication – DRAC Bretagne](#)
2. [L'accompagnement des collectivités territoriales \(Région et conseils généraux\)](#)
3. [Le Réseau Canopé](#)

[1. Le Ministère de la culture et de la communication – DRAC Bretagne](#)

L'éducation artistique et culturelle est une priorité du Ministère de la culture.

Son service en région, la Direction régionale des affaires culturelles, soutient les structures culturelles afin qu'elles puissent répondre à cette mission en développant leurs actions éducatives. Elle est partenaire des enseignements artistiques de spécialité, de plusieurs dispositifs dont l'éducation à l'image.

Elle finance également des actions de formation associant partenaires culturels de l'éducation, soutient des projets d'éducation artistique et culturelle par le biais d'un appel à projets annuel envoyé aux structures culturelles mais **ne subventionne pas directement les établissements scolaires**.

Lien vers la liste des structures culturelles de la DRAC (organismes et partenaires culturels repérés pour leurs compétences et leur expérience en matière de conception, de suivi de projets en association avec les établissements scolaires) : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Politique-et-actions-culturelles/Education-artistique-et-culturelle/Structures-et-institutions-culturelles-et-artistiques-en-Bretagne>

Service de l'éducation artistique et culturelle de la DRAC

Martine Le Bras, conseillère martine.le-bras@culture.gouv.fr
02 99 29 67 81

Nadine Kerleau, assistante nadine.kerleau@culture.gouv.fr
02 99 29 67 81

Ce service établira le lien avec les conseillers et chefs de service des différents domaines d'intervention de la Direction régionale (patrimoine, architecture, arts du spectacle, arts plastiques, cinéma, livres et écritures ...)

Lien vers le site de la DRAC : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

2. L'accompagnement des collectivités territoriales (Région et conseils généraux)

- **La Région Bretagne et le dispositif Karta**

Le dispositif régional Karta (charte en breton) Bretagne, né en 2005, correspond à un accompagnement financier des projets éducatifs initiés par les équipes éducatives des LYCEES et validés par le chef d'établissement au sein de thématiques prioritaires pour la région. Il s'agit d'un contrat pluri-annuel Région – lycées avec des conventions financières annuelles.

http://www.bretagne.fr/internet/jcms/I_21858/karta-bretagne

Un guide d'utilisation de l'extranet et un espace ressources sont à votre disposition sur l'extranet de la Région : <http://applications.region-bretagne.fr/crbsimplicité/jsp/index.jsp>

Vous pouvez aussi contacter :

- Départements des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine

Véronique Besseau

au 02.99.27.11.05 ou par mail

veronique.besseau@region-bretagne.fr

- Départements du Finistère et du Morbihan

Réjane Delestre

au 02.99.27.15.33 ou par mail rejane.delestre@region-bretagne.fr

- **Le conseil général des Côtes d'Armor et le dispositif « Mieux réussir à l'école »**

La dotation "Mieux Réussir" de chaque collège (public comme privé) se décompose comme suit :

- un forfait de 21 € par élève,

- une majoration de 1 000 € (pour les collèges ruraux de moins de 400 élèves) ou de 1 500 € (pour les collèges ruraux de plus de 400 élèves) est appliquée pour compenser les frais de déplacement plus importants de certains collèges, situés dans les zones les plus éloignées des centres d'activités sportives, culturelles...

Ces crédits peuvent être utilisés par les collèges pour des activités sportives, culturelles, citoyennes, de préventions, scientifiques ... (à l'exception des voyages scolaires)

<http://cotesdarmor.fr/citoyennete/leducation.html>

Renseignements : Emmanuel Laot, coordonnateur départemental 22 de la DAAC (rectorat)

emmanuel.laot@ac-rennes.fr

- **Le conseil général du Finistère et ...**

Le Conseil général 29 apporte son soutien aux actions à caractère éducatif des collèges, inscrites dans le projet d'établissement, dont

- **Classes à projet artistique et culturel (classes APAC) et ateliers de pratiques artistique et scientifique** : Favoriser le développement d'une sensibilité culturelle et artistique, ainsi qu'une culture scientifique chez les collégiens.
- **Collège au cinéma** : Faire découvrir des films dans les salles de cinéma et réaliser un travail pédagogique pour que les élèves acquièrent un véritable regard cinématographique.
- **Jumelages collèges/structures culturelles** : Encourager la mise en place de partenariats durables entre les collèges et les structures culturelles conventionnées par le Conseil général.

[Retour au sommaire](#)

29

- [Agendas 21 des collèges](#) : Encourager les établissements scolaires à mettre en place leur propre Agenda 21.

Un appel à candidature est lancé conjointement par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale et le Conseil général au 2e trimestre de l'année civile.

Renseignements : Laurence Perin, coordonnatrice départementale 29 de la DAAC (rectorat)
Laurence.perin@ac-rennes.fr

- **Le conseil général d'Ille et Vilaine et la « dotation d'ouverture culturelle et sportive »**

Attribuée à tous les collèges en fonction du nombre d'élèves, cette dotation doit permettre aux équipes pédagogiques de mener des actions ayant vocation à favoriser la découverte d'activités culturelles, artistiques, sportives.

Les établissements ruraux, les établissements à petit effectif et ceux accueillant un fort taux d'élèves boursiers reçoivent une dotation majorée.

Renseignements : Gilles Arnould, coordonnateur départemental 35 de la DAAC (rectorat)
Gilles.arnould@ac-rennes.fr

- **Le conseil général du Morbihan et le dispositif « remue-méninges »,
Ce dispositif est destiné à soutenir des projets culturels éducatifs ou sportifs des établissements sur inscription du chef d'établissement**

Aide aux projets artistiques arts vivants et visuels : nathalie.rossignol@morbihan.fr

Autres dispositifs pédagogiques : livrets d'actions pédagogiques téléchargeables :

[http://www.morbihan.fr/fileadmin/user_upload/Les_services/Education Jeunesse et Sport/Les colleges/infos generales/Morbihan_Livre_Pedago_Education.pdf](http://www.morbihan.fr/fileadmin/user_upload/Les_services/Education_Jeunesse_et_Sport/Les_colleges/infos_generales/Morbihan_Livre_Pedago_Education.pdf)

Renseignements : Catherine Lerooy, coordonnatrice départementale 56 de la DAAC (rectorat)
Catherine.lerooy@ac-rennes.fr

3. Le réseau Canopé

Pour plus de renseignements sur les missions et le fonctionnement du réseau
<http://www.reseau-canope.fr/nous-trouver/academie/Rennes/>

VI. Quelques portails de ressources

- 1- [Le portail du ministère de l'Éducation nationale sur l'EAC](#)
- 2- [Le portail conjoint du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture et de la Communication pour accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle](#)
- 3- [Portail Histoire des arts](#)
- 4- [Ressources de la Réunion des Musées Nationaux](#)
- 5- [Le pôle national de compétences EDD](#)

VI 1. Le portail du ministère de l'Éducation nationale sur l'EAC

<http://www.education.gouv.fr/cid20725/l-education-artistique-et-culturelle.html>

<http://eduscol.education.fr/cid47155/l-ecole-transmission-culturelle.html>

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81972

Une liste des actions éducatives est également consultable sur le portail Éduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/82/1/PPAE_2014_2015_348821.pdf

VI 2. Le portail conjoint du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture et de la Communication pour accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle

Le portail www.education.arts.culture.fr est une proposition conjointe du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture et de la Communication pour accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle profondément renouvelée avec l'introduction du nouvel enseignement d'histoire des arts à l'école.

Il est destiné prioritairement aux enseignants à qui il offre la possibilité d'être guidés vers un ensemble d'informations et de ressources pour faire la classe à l'école, au collège et au lycée, et se former.

On trouvera également sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication un dossier consacré aux ressources disponibles dans le domaine de l'histoire des arts.

Liens > www.education.arts.culture.fr
www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts

[Retour au sommaire](#)

31

VI 3. Le portail « Histoire des arts »

L'annuaire "Histoire des arts" offre une présentation et un accès direct à des œuvres en ligne commentées. Ces ressources sont proposées par le ministère de la Culture et son réseau, pour accompagner la mise en place de l'enseignement de l'histoire des arts.

Il permet une recherche libre par niveau d'enseignement : primaire, collège, lycée.

Pour l'instant, il s'agit essentiellement de ressources nationales, mais un travail engagé par les DRAC doit permettre de l'enrichir avec des ressources régionales.

Lien > <http://www.histoiredesarts.culture.fr/>

VI 4. Ressources de la Réunion des Musées Nationaux

La Réunion des Musées nationaux propose des ressources à visées éducatives en ligne. Il s'agit d'une part de dossiers pédagogiques et de vidéos interactives sur les grandes expositions, et d'autre part d'un fonds iconographique de 500.000 images libres de droits, exploitables dans le cadre de la classe.

Ces ressources s'adressent tout particulièrement aux élèves et aux enseignants, dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des Arts, au collège et au lycée.

Liens > <http://www.rmn.fr/francais/enseignants>

<http://www.photo.rmn.fr>

VI 5. Le pôle national de compétences EDD

Le pôle national de compétence a entièrement restructuré son portail EDD. Sont accessibles désormais des documents scientifiques et pédagogiques (Savoirs sciences, l'Etat de la question, Paroles de scientifiques), des ressources pour former et éduquer (riche sélection de ressources documentaires et pédagogiques).

Lien > <http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>

Ce document est destiné aux équipes éducatives.

Il n'a aucunement la prétention de se vouloir une présentation exhaustive de l'existant en matière d'éducation artistique et d'action culturelle dans l'académie. Ce serait, d'évidence, une ambition déraisonnable au regard de la qualité de ce qui se joue dans de nombreux établissements.

Les conseillers académiques ont privilégié le repérage d'actions et de ressources qui ont été évaluées à la faveur de projets culturels auxquels ils ont été associés.

Nous espérons que ce document facilitera l'organisation de partenariats culturels autour de projets d'éducation artistique et d'action culturelle de qualité, inscrits dans les parcours d'EAC de tous nos élèves.

L'équipe de la DAAC de l'académie de Rennes